

EPILEPSIE FRANCE



Épilepsie-France est une association nationale régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, reconnue d'utilité publique ; elle a pour objet d'améliorer la qualité de vie des personnes épileptiques, ce qui implique son intervention dans les domaines de l'insertion sociale, scolaire et professionnelle, ainsi que dans celui de la qualité des soins. A cette fin, elle regroupe des personnes épileptiques et leurs proches, des professionnels bénévoles et d'autres associations, dont elle fédère les activités.

Elle a été déclarée le 4 novembre 2004, en vue de réaliser la fusion de deux associations préexistantes, l'Association pour la Recherche, Pour l'Éducation et l'Insertion des Jeunes Épileptiques (ARPEIJE), créée en 1988 et le Bureau Français de l'Épilepsie (BFE), créé en 1991 ; la fusion au sein de l'association Épilepsie-France est effective depuis le 1er janvier 2006.

L'association est dirigée par un conseil d'administration de dix-huit membres, élus par les adhérents, et dispose d'un réseau de représentants répartis sur tout le territoire français.

Épilepsie-France est membre fondateur du Comité National pour l'Épilepsie, qui regroupe les associations françaises de patients et de professionnels concernés par l'épilepsie, ainsi que la Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie.

Elle est également membre :

- ◆ de France Assos Santé qui regroupe les principales associations intervenant dans le champ de la santé à partir des approches complémentaires de personnes malades et handicapées, de consommateurs et de familles
- ◆ de l'association IDÉE qui gère l'Institut des épilepsies à Lyon
- ◆ de l'Alliance Maladies Rares qui rassemble aujourd'hui 181 associations de malades et accueille en son sein des malades et familles isolés « orphelins » d'associations ;
- ◆ du Bureau international de l'épilepsie (IBE) dont le siège se trouve à Dublin en Irlande, en tant que membre associé (le « membre plein » pour la France est le Comité National de l'Épilepsie »).